



Québec, le 6 décembre 2013

Monsieur Jean-Claude Tardif
Directeur
Centre de recherche
Institut de Cardiologie de Montréal
5000, rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1C8

Monsieur,

Pour faire suite à la proposition de projet que vous avez déposée dans le cadre du Fonds de partenariat pour un Québec innovant et en santé, j'ai le plaisir de vous informer que votre projet intitulé « *Programme ARTERIA : Personnalisation des diagnostics et thérapies cardiovasculaires* » a été retenu, sur recommandation d'un comité de pairs, pour un financement gouvernemental maximal de 18 200 000 \$ correspondant à un maximum de 50 % des dépenses admissibles du projet.

Génome Québec, l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour conclure la convention de financement et assurer le suivi des projets au cours des prochaines années, réalisera une vérification diligente du budget préalablement à la signature de la convention afin de confirmer le montant total de la subvention.

Un représentant de Génome Québec communiquera avec vous prochainement pour vous convier à une rencontre de démarrage. Certaines conditions devront être remplies préalablement à la signature d'une convention de subvention avec Génome Québec. Vous trouverez en annexe à cette lettre la liste de ces conditions ainsi qu'un résumé des points soulevés lors des évaluations par les comités d'experts scientifiques et socio-économiques.

Je tiens également à vous aviser que le gouvernement se réserve le privilège de choisir le moment où sera réalisée l'annonce publique des projets sélectionnés. Des représentants du ministère des Finances et de l'Économie du Québec vous informeront des détails relatifs à cette annonce au moment opportun. Nous vous prions donc de ne pas rendre public l'octroi de cette subvention.

...2

Québec
710, place D'Youville, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : 418 691-5650
Télécopieur : 418 643-8533

M. Jean-Claude Tardif

- 2 -

Je tiens à vous remercier pour tous les efforts que vous avez mis à développer votre projet, preuve de la grande qualité de la recherche effectuée au Québec et d'un grand dévouement à l'égard de l'amélioration de la santé des Québécois et Québécoises.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre associé
à l'Économie,



Éric Ducharme

p. j.

c. c. M^{me} Geneviève Tanguay, vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Université de Montréal

Projet : Programme ARTERIA : Personnalisation des diagnostics et thérapies
cardiovasculaires

Institut de Cardiologie de Montréal

Conditions d'octroi de la subvention

Les conditions suivantes devront être remplies préalablement au déboursement du premier versement de la contribution gouvernementale.

Conditions générales :

1. Une vérification diligente par Génome Québec (GQ) afin de s'assurer que les documents présentés sont conformes aux normes décrites dans le Guide d'appel de propositions.
2. Le promoteur devra déposer un budget révisé et une mise à jour du plan de cofinancement respectant les recommandations émises à la suite de la vérification diligente par GQ.
3. Signature d'une entente entre les institutions partenaires et GQ comprenant, notamment les éléments suivants : utilisation de la contribution, reddition de comptes financière et scientifique et impacts socio-économiques, revue intérimaire, communication, confidentialité et gestion de la propriété intellectuelle. Une entente entre l'institution récipiendaire et les partenaires privés devra aussi être conclue dans un délai maximal de six mois suivant la signature de l'entente interinstitutionnelle.
4. Le promoteur devra déposer un diagramme de Gantt révisé tenant compte des recommandations émises par le comité d'évaluation et lors de la vérification diligente du projet par GQ.

Conditions particulières :

Ces conditions ont été identifiées par les membres des comités d'évaluation et seront appréciées par un comité composé de représentants des ministères impliqués ainsi que les présidents des deux comités d'experts indépendants si cela est jugé nécessaire par le MFEQ.

Montréal, 3 décembre 2013

Génome Québec n'a pas participé à l'évaluation des projets ni à l'imposition des conditions particulières préalables au déboursement de la contribution gouvernementale décrites en annexe. GQ ne sera pas responsable d'évaluer si ces conditions particulières ont été satisfaites.

1. Le promoteur devra présenter un plan de recrutement des ressources afin de faire un suivi approprié des 300 emplois, tel que mentionné dans la demande.
2. Le promoteur devra présenter un plan de gestion des sous-projets et des ressources humaines qui clarifie la disponibilité d'investigateurs principaux et du personnel-clé.
3. Le promoteur devra fournir un plan de gestion de la propriété intellectuelle.

Échéancier

Les promoteurs devront démontrer que les conditions ci-haut ont été remplies et être en position de recevoir les fonds du MFEQ, à partir du 30 avril 2014. Afin de s'assurer de respecter cet échéancier, les documents suivants devront être soumis à GQ, au plus tard le 14 février 2014 :

- Budget révisé et mise à jour du plan de cofinancement total du projet, en démontrant que 75 % des fonds de contrepartie sont sécurisés.
- Diagramme de Gantt révisé en adéquation avec le budget.
- Réponses aux conditions particulières qui seront acheminées au comité d'évaluation.

Le gouvernement sera en mesure de faire le premier versement pour le projet à partir du 30 avril 2014.

Montréal, 3 décembre 2013

Projet : Programme ARTERIA : Personnalisation des diagnostics et thérapies cardiovasculaires

Institut de Cardiologie de Montréal

Points forts soulevés par les comités d'évaluation

1. Le projet offre le potentiel de création au Québec d'un pôle d'excellence international. (« *hub* ») dans le domaine des maladies cardiovasculaires.
2. Le dossier a la capacité de renforcer encore la position de centre d'excellence international de l'ICM et pourrait consacrer encore plus le rôle de référence de l'Institut comme centre et gestionnaire en recherche clinique cardio-métabolique pour l'industrie pharmaceutique.
3. Le projet favorise la mise en place d'un terreau fertile pour la création de *spin-off*.
4. Le projet aura un impact très structurant sur la recherche au Québec et est porteur de bénéfices socioéconomiques potentiels considérables à moyen et long termes.
5. La qualité des partenaires et l'excellence de leur partenariat avec l'ICM sont une grande force du projet.
6. Dossier très solide, avec une équipe scientifique excellente, des partenaires industriels de qualité ciblant essentiellement le domaine thérapeutique cardiovasculaire.
7. Le projet apporte une valeur ajoutée à une base institutionnelle déjà forte (recherche fondamentale, recherche clinique, pharmaco-génomique).
8. La qualité de la science ainsi que la performance de l'équipe scientifique sont de très haut calibre.
9. L'équipe a une très grande expérience dans la gestion de ce type de projet.
10. L'impact sur la santé de la population peut être significatif.
11. Probabilité de succès élevée pour plusieurs sous-projets; projets translationnels et incluant des activités de génotypage (y compris les technologies les plus récentes dans le domaine), d'imagerie et des capacités statistiques réelles à analyser ces données.

Points faibles soulevés par les comités d'évaluation

1. La faiblesse de ce projet est liée à sa taille:
 - Le projet dans son ensemble s'apparente malgré tout davantage à un amalgame de neuf projets dans quatre domaines qu'à un tout cohérent.
 - Les promoteurs espèrent recruter 300 personnes, mais il n'y a que huit investigateurs principaux qui ont, de surcroît, d'autres activités professionnelles et académiques. La capacité à recruter, à former et à encadrer ce personnel n'est pas certaine.
 - La demande financière est très importante (25 M\$), et la plupart des fonds des partenaires industriels sont des budgets d'études cliniques qui seront conduites quel que soit le niveau de cofinancement que le gouvernement du Québec accorderait.
 - Le montant demandé est très considérable, pas toujours bien justifié et aucune priorisation des différents projets n'est proposée par les promoteurs.
2. Les impacts sur le système de santé présentés dans la demande sont irréalistes. Dans la section des risques : les risques de non-remboursement, en raison d'un coût trop élevé, ne sont pas considérés.
3. Les chiffres avancés sur les retombées et les revenus apparaissent surévalués et demanderaient à être contre vérifiés.
4. Certains sous-projets sont liés à des livrables de projets parallèles, en particulier financés par Génome Canada/Québec; cette interdépendance augmente le risque de dérapage des échéanciers.
5. L'information fournie dans le dossier de candidature ne permettait pas une révision détaillée des sous-projets et leur classement relatif.
6. La pérennité de l'accroissement de l'institution n'est pas du tout considérée dans la proposition.

Raisons qui ont motivé une diminution du budget

- Les deux comités d'évaluation ont souligné que le coût moyen des ressources humaines était surévalué, en comparaison du coût de ressources similaires dans les entreprises privées et dans les centres de recherche publics. Cette surévaluation a été estimée entre 30 % et 50 % par les membres des deux comités.
- Considérant ce qui précède, un montant maximal de 18 200 000 \$ est accordé à ce projet, Cependant, le montant exact devra être confirmé à la suite de la vérification diligente du budget et l'évaluation des conditions à respecter préalablement à la signature de l'entente.